



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 15 août 2022
à 11 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Période de questions du public
- 10.02 Période de questions des membres du conseil
- 10.03 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 août 2022 à 11h30

50 – Ressources humaines

- 50.01 Nommer monsieur Réjean Boisvert à titre de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 19 septembre 2022

70 – Autres sujets

- 70.01 Levée de la séance extraordinaire du 15 août 2022

IDENTIFICATION**Dossier # :1228366002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines et Bam
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer monsieur Réjean Boisvert à titre de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou, à compter du 19 septembre 2022

CONTENU**CONTEXTE**

Tel que prévu à l'article 71 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ainsi qu'à l'article de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ c. C-11.4), il relève du conseil d'arrondissement de nommer les directeurs.

L'arrondissement d'Anjou doit combler son poste de directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises suite au départ à la retraite de Robert Denis à compter du 16 août 2022.

Le comblement du poste est nécessaire car le titulaire aura, entre autres, la responsabilité de planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités municipales sous sa responsabilité. Il répondra de la qualité des services fournis aux citoyens et s'assurera d'une gestion optimale des budgets. Il déterminera, en collaboration avec les élus locaux et la Direction générale, les orientations, les objectifs, les priorités ainsi que les plans d'action de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement. Il apportera aux élus locaux le soutien requis à l'exercice de leurs responsabilités et s'assurera de la mise en oeuvre des décisions du conseil d'arrondissement. Il suivra l'évolution des dossiers stratégiques de concert avec les élus et le directeur d'arrondissement, formulera des recommandations et s'assurera que ces derniers disposent des informations utiles à la prise de décision.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22-12154 Nommer madame Marie-Christine Chartrand à titre de directrice de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 18 juin 2022.

DESCRIPTION

Un processus de dotation a été amorcé en avril dernier et le poste de directeur des travaux publics a été affiché sur le site internet de la Ville du 13 au 26 mai 2022. À la suite de cet affichage, un processus s'est tenu et Monsieur Boisvert, matricule 739541000, s'étant

démarqué par ses compétences et son expérience, a été le candidat sélectionné.

JUSTIFICATION

Cette nomination est conforme aux politiques de dotation et de rémunération.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le salaire annuel sera déterminé conformément à la Politique de rémunération des cadres

MONTRÉAL 2030

Ne s'applique pas

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ne s'applique pas

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Ne s'applique pas

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe
(Mélanie RICHARD)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tania LEPINE
Conseillère ress.hum.

ENDOSSÉ PAR

Jennifer POIRIER
Directrice

Le : 2022-07-08